

Calais Port 2015

Dernière ligne droite pour le débat public

Deux mois après son lancement, la mobilisation du public reste massive et démontre l'intérêt des habitants du littoral pour "Calais port 2015".

Ce soir, comme hier soir, la salle des fêtes de Sangatte accueille la dernière réunion d'expression dès 19h30. Le président de la Commission particulière du débat public, Pierre-Frédéric Ténière-Buchot, donnera la parole aux nombreux auteurs de cahiers d'acteurs, la barre des 30 sera vraisemblablement franchie, et aux simples citoyens appelés à faire entendre leur voix. La toute dernière réunion publique est fixée le 16 novembre à l'Hôtel de ville de Calais. Elle clôturera les échanges, avant que la Commission particulière du débat ne publie ses conclusions en janvier 2010.

Pour ceux qui n'ont pas la possibilité de participer aux réunions publiques, il est simple de s'informer et de participer au débat via le web. Très complet, le site de la commission particulière du débat public permet d'accéder au calendrier des réunions avec plans d'accès aux



Lors de la réunion d'hier soir.

salles, aux verbatim des réunions qui ont eu lieu, au dossier du débat présentant le projet Calais Port 2015, aux cahiers d'acteurs, aux coupures de

presse et reportages couvrant l'actualité du débat...

Au-delà d'un site d'information, ce site permet également de participer active-

ment au débat en posant des questions au maître d'ouvrage ou à la CPDP, ou en émettant des avis et contributions online.

Le système de questions/réponses permet à toute personne de poser une question sur les modalités du débat public ou sur le projet lui-même. La CPDP reçoit toutes les questions et répond à celles qui la concernent relatives à l'organisation du débat. Les autres questions sont transmises aux personnes interrogées ou susceptibles de répondre. La CPDP s'assure que des réponses sont faites et rend publiques questions et réponses (sauf celles relatives à des affaires privées) sur le site Internet. Les Questions/Réponses reçus par la CPDP figureront dans les archives du débat.

Chacun peut exprimer son point de vue sur le projet Calais Port 2015 en remplissant le formulaire online "donner son avis". Les avis et contributions reçus par la CPDP sont également consultables sur le site de la Commission et figureront dans les archives du débat.

<http://www.debatpublic-calais-port2015.org/>